

L'Arche de Noé



Noyan Tapan

Hebdomadaire L'ESSENTIEL Depuis le 4 Mai 1993

#2 (756)

19 Janvier
2009

Prix: 1000 drams

Visite des co-rapporteurs



The official site of
the President of Armenia
<http://www.president.am>

FRESS OFFICE OF
THE PRESIDENT OF

**La délégation
de l'APCE,
dirigée par
John Prescott et
Georges
Colombier,
rencontre avec
le président
Serge Sargssian**

voire ci-dessous

**L'Arménie
continuera ses
efforts pour
coordonner le
travail à l'OTSC**

Des questions liées à la préparation et la formation de l'ordre du jour du sommet régulier de l'OTSC ont été discutées lors de la réunion du 13 janvier de Serge Sargssian, président du pays qui préside actuellement à l'Organisation du Traité de Sécurité Collective et Nikolay Bordyuja, secrétaire général de l'OTSC.

Selon le communiqué fourni à Noyan Tapan par le Service de presse du Président, S. Sargssian a fait cas de la perfection constante de l'activité de l'OTSC et a indiqué qu'elle permettrait de résister plus efficacement aux défis actuels. Selon lui, la rencontre officielle des chefs des Etats membres de l'OTSC, tenue à Kazakhstan en décembre dernier, a poursuivi juste ce but.

Considérant la coopération militaire et politique comme la direction principale de l'activité de l'OTSC, S. Sargssian a dit que l'Arménie continuerait ses efforts pour coordonner le travail commun et utiliser plus complètement et efficacement le potentiel de la coopération.

Les co-rapporteurs en Arménie

Par Rita Karapétian et Narée Grigorian

Les 14 et 15 janvier dernier les co-rapporteurs de la Commission de suivi de l'APCE aux questions d'Arménie, John Prescott et Georges Colombier, se trouvaient en Arménie. Ils ont rencontré le procureur général arménien, le président de l'Assemblée nationale et les membres du groupe d'experts chargé de l'établissement des faits du 1er mars. Cette visite était la dernière possibilité de vérifier la mise en œuvre des résolutions 1609 et 1620 de l'APCE par l'Arménie. Il est évident que le 17 décembre la Commission de suivi a proposé de suspendre temporairement le droit de vote de la délégation arménienne à l'APCE pour l'accomplissement insatisfaisant des exigences des résolutions mentionnées ci-dessus.

La visite des co-rapporteurs et la possibilité de l'application des sanctions par l'APCE a été la question primordiale discutée en Arménie.

Certaines de ces rapports sont présentés ci-dessous :

Edouard Charmazanov

La suspension du droit de vote

de la délégation arménienne à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe ne résulte pas des intérêts du pays, mais même en ce cas " une période d'obscurité " ne commencera pas en Arménie, a déclaré Eduard Charmazanov, porte-parole du PRA, député de l'AN, lors de la conférence de presse du 12 janvier. En même temps il a considéré peu probable l'adoption d'une telle décision à l'APCE, exprimant une opinion qu'il n'y a aucun motif sérieux pour suspendre le droit de vote d'Arménie.

Selon E. Charmazanov, " personne n'a mené l'Arménie vers l'Europe de force, c'était notre choix ", et beaucoup de dispositions des résolutions 1906 et 1920 sont admissibles. Selon lui, personne n'est plus intéressée à résoudre les problèmes du pays que les autorités arméniennes, et des dernières ont entrepris des démarches suffisantes pour éviter les sanctions possibles. A son avis, indépendamment de la décision de l'APCE, les autorités devraient continuer les réformes dans toutes les sphères.

E. Charmazanov a indiqué que bien qu'une crise politique interne ait émergé dans le pays après les

présidentielles de 2008, néanmoins les autorités ont fait leur meilleur pour surmonter le déficit de confiance et rétablir la solidarité publique. Selon lui, nous avons eu des omissions et des accomplissements en 2008. Parmi les derniers il a mentionné le fait que pour la première fois dans la réalité arménienne le président du pays a prononcé un discours de la tribune de l'Assemblée nationale évoquant non seulement les phénomènes positifs, mais également viciés. E. Charmazanov a également fait cas du discours du président arménien à l'Assemblée générale de l'ONU, où la nécessité de la résolution du problème du Haut-Karabagh conforme aux intérêts du peuple d'Artsakh a été mentionnée. E. Charmazanov a exprimé sa satisfaction à l'égard de l'initiative du président arménien dans les relations avec la Turquie, mentionnant que " la diplomatie du football " continuera cette année aussi, car Serge Sargssian partira pour la Turquie pour une visite réciproque, à assister au match de football entre les équipes des deux pays. Il a rappelé que l'Arménie est pour l'établissement des relations avec la Turquie sans conditions préalables,

suite à la page 2

La commissaire Benita Ferrero-Waldner visitera le Caucase du Sud

Benita Ferrero-Waldner, commissaire chargée des relations extérieures et des questions de la politique européenne de voisinage, visitera l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan du 19 au 22 janvier.



Lors de sa visite, dans le cadre du nouveau " Partenariat oriental ", la commissaire discutera des propositions sur l'extension considérable du niveau de l'engagement politique avec les voisins orientaux de l'UE. La mise en œuvre du projet

des actions de la Politique Européenne de Voisinage y sera également discutée par chaque pays. En Géorgie la commissaire discutera la réalisation du projet d'un montant total de 500 millions d'euros visant à la réexploitation de l'économie du pays et au repeuplement des personnes déplacées suite au conflit de l'année précédente. En Arménie et en Azerbaïdjan la commissaire essaiera de donner un nouvel élan aux efforts du règlement du conflit du Haut-Karabagh.

Avant la visite, Mme Benita Ferrero-Waldner a dit : " La Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont des pays importants pour l'UE ", en raison de cela, nous voudrions faire notre meilleur afin de pouvoir les assister dans l'affaire des réformes qui apporteront une prospérité et stabilité à ces pays. Avec l'aide concrète, le Partenariat oriental propose une perspective des relations politiques et économiques plus étroites, ce qui permettra de se servir des avantages proposés par le PEV, en particulier dans les

suite à la page 2

Le président de l'AN de la RA s'est adressé aux présidents des parlements des pays membres de l'APCE

À la fin du mois de décembre 2008, Hovik Abrahamian, le président de l'Assemblée nationale de la RA, s'est adressé aux présidents des parlements des pays membres de l'APCE. Selon le Département des relations publiques de l'AN de la RA, dans la lettre est écrite ce qui suit :

" Comme vous le savez, le 17 décembre, la Commission de suivi de l'APCE a adopté un projet de résolution sur l'Arménie qui sera débattu lors de la session d'hiver de l'Assemblée, en janvier 2009 ". Le projet évalue le cours de la mise en œuvre par l'Arménie des résolutions 1609 (2008) et 1620 (2008) de l'Assemblée en rapport avec les événements tragiques des 1er et 2 mars.

Le projet dûment confirme le progrès enregistré par l'Arménie dans la question de la création d'un groupe d'experts indépendants pour l'examen des événements des 1er et 2 mars. Il confirme également les efforts déployés par les autorités arméniennes dans l'objectif d'entreprendre des réformes dans plusieurs sphères, comme il a été exigé par l'Assemblée, en particulier, dans les sphères concernant les médias. Néanmoins, des conclusions négatives sont faites concernant les personnes privées de liberté pour lesdits événements. Ces conclusions, avec les sanctions proposées sur la qualification politique des personnes détenues et la suspension du droit de vote de la délégation arménienne à l'APCE, sont les plus préoccupantes pour un certain nombre de raisons.

Dans l'attente de votre approche favorable sur les prob-

lèmes nous préoccupants, je joins à cette lettre un memorandum qui aidera à se faire une idée plus précise du progrès enregistré dans les questions soulevées dans le projet.

En plus des problèmes principaux exprimés dans le document joint, je voudrais attirer votre attention sur le fond extrêmement désavantageux du projet, en cas de l'adoption duquel ce dernier endommagera considérablement la stabilité interne en Arménie, et, en intervenant au processus juridique, il endommagera fondamentalement l'intégrité des structures de l'Etat qui est basée sur le principe de la séparation des autorités.

Il n'est moins important que la sanction proposée est exagérée, disproportionnée et ne correspond pas à la mode d'action précédente de l'Assemblée, y compris envers les autres délégations de notre région. Ce sera un cas d'application des normes doubles et contredira nos efforts collectifs visant à la contribution de la coopération et du dialogue dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée.

Et pour finir, le projet contient des risques sérieux d'exercer une pression sur l'Arménie par certaines forces sur les problèmes de base concernant la politique régionale, qui ne seront pas tolérées, mais endommageront considérablement notre résolution et efforts indiscutables visant au renforcement de la paix et de la stabilité dans la région. Ce sera une pression additionnelle et sérieuse sur l'économie du pays réduisant la confiance des investisseurs étrangers, ce qui est particulièrement injuste envers l'Etat en blo-

cus, en particulier, dans des conditions de la crise économique mondiale.

Ainsi, saisissant l'occasion, je demande l'appui de la délégation de votre pays à l'APCE pendant les développements ultérieurs sur la question et les discussions qui auront lieu en janvier. Je voudrais vous assurer que la fourniture d'un tel appui n'aura aucun impact sur la bonne volonté d'Arménie à coopérer complètement avec le Conseil. L'Arménie est fidèle aux principes des droits de l'homme stipulés par le droit constitutionnel de notre pays et les engagements internationaux que nous avons assumés. D'ailleurs, nous sommes convaincus qu'il est impossible d'enregistrer un progrès notable sur le chemin des réformes sans un système juridique stable et développé. Néanmoins, nous ne partageons l'opinion que la suspension du droit de vote de notre délégation à l'APCE améliorera l'état démocratique dans le pays.

Je fais sincèrement confiance à votre jugement et je suis plein d'espoir que nos considérations et les révisions proposées du projet recevront votre aide complète. Je suis à votre disposition si des explications additionnelles qui peuvent émerger autour de cette question sont nécessaires.

Le Ministère des Affaires Etrangères d'Arménie, ainsi que la délégation arménienne à l'APCE sont toujours prêts à fournir des informations ou explications additionnelles à votre délégation afin de se préparer à la session mentionnée ci-dessus ".

Le procès du " Groupe des sept " témoigne que l'Arménie manque de pouvoir judiciaire

Par Narée Grigorian

L'ajournement suivi des audiences du procès du " Groupe des sept " avec la motivation que les accusés ne se lèvent pas à la cour n'est qu'une prétexte pour les autorités de faire échouer le procès ouvert, a déclaré Lévon Zourabian,



Lévon Zourabian

coordonnateur du Congrès National Arménien, lors de son interview accordée au correspondant de Noyan Tapan. Selon lui, il est évident que les autorités ne soient pas intéressées à tenir un procès ouvert car ce sera un grand déshonneur pour eux. Selon L. Zourabian, en raison du procès ouvert, toute la vérité sera révélée et les vrais coupables des événements du 1er mars seront indiqués. " Par conséquent, les autorités font leur meilleur d'exclure le procès ouvert ", a ajouté le représentant du CNA.

Il est à mentionner que les audiences du procès du " Groupe des sept " sont annoncées ouvertes, mais suivant les appels des accusés, leurs parents et les activistes refusent d'entrer dans le

hall de la cour. L. Zourabian a précisé que selon le scénario des autorités, les policiers habillés de vêtements civils venus dans le hall, devrait provoquer les parents des accusés. En conséquence, selon L. Zourabian, prétextant la conduite " indigne " des parents des accusés, les autorités rendront le procès privé.

Selon Grigor Haroutiunian, membre du conseil du Parti Populaire d'Arménie (PPA), les autorités arméniennes n'ont pas de preuves et de matériaux suffisants sur le procès du " Groupe des sept ", donc ils ont transformé le procès en théâtre. Il a indiqué que ce que les accusés ne se lèvent pas dans la cour n'est pas une prétexte sérieuse pour périodiquement ajourner les audiences. Il a rappelé qu'une dizaine d'activistes, arrêtés par l'affaire du 1er mars, ont également refusé de se lever quand le juge est entré dans le hall de la cour, mais les procès ont continué et les juges ont prononcé le jugement.

G. Haroutiunian a ajouté que, néanmoins, le retard du procès du " Groupe des sept " n'était pas profitable pour les autorités. " Actuellement, quand l'APCE a appelé ces personnes des prisonniers politiques, nos autorités devraient prouver qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques et de personnes persécutées en Arménie ", a-t-il dit. Cependant, selon G. Haroutiunian, au lieu de démontrer qu'il n'y a aucun prisonnier politique en Arménie, le procès du " Groupe des sept " témoigne que l'Arménie manque complètement de troisième pouvoir, de pouvoir judiciaire.

Les co-rapporteurs en Arménie

Début à la page 1

mais pas pour le compte de la dignité nationale, donc les autorités ne renoncera pas à la politique visant à la reconnaissance du géno-



cide arménien.

Parmi les accomplissements dans la sphère économique, E. Charmazanov a mentionné la fin de la construction du gazoduc Iran - Arménie soulignant sa signification pour l'Arménie, en particulier, dans la période de la " guerre du gaz. Il a également fait cas des programmes de la construction du chemin de fer Iran-Arménie, ainsi que de la création d'une banque pan-arménienne.

Rafik Petrossian

" La conduite des hommes politiques étant des accusés par le "Groupe des sept" dans le hall de la cour est tout simplement un déshonneur ", a déclaré Rafik Petrossian, membre de la fraction "PRA" de l'Assemblée nationale de la RA, lors de la conférence de presse du 14 janvier. Selon lui, ne

se mettant debout, les accusés se nuisent, comme l'ajournement des audiences prolonge le délai de leur emprisonnement. Tout en évoquant la pétition du côté accusateur, présentée lors du procès du 13 janvier, de tenir les futures audiences en absence des accusés, R. Petrossian l'a qualifié comme " une démarche anti-constitutionnelle et illégale ", car la législation d'Arménie interdit de mener une audience dans des conditions de l'absence de l'accusé.

Les journalistes ont demandé à R. Petrossian, qui avait joint trois divers partis, de commenter le rapport d'Eduard Charmazanov, porte-parole du PRA, sur ce que les hommes d'actions qui changeaient périodiquement de camp, étaient " des prostitués politiques ". Il a précisé que le rapport avait été adressé aux hommes d'actions " du Groupe des sept ", qui au début soutenaient le président Serge Sargssian, mais qui ont joint l'équipe du premier président.

Les exigences des résolutions de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) créent des conditions asservissantes pour l'Arménie, a déclaré Rafik Petrossian, ajoutant qu'en accomplissant les points de ces résolutions et, en particulier, " l'exigence de la libération des activistes d'opposition arrêtés, l'Arménie cessera d'être un état autocratique ".

" Aujourd'hui l'APCE excède ses fonctions en intervenant dans l'activité de notre pouvoir judiciaire et en exigeant de libérer les personnes détenues ", a-t-il dit. Il

n'a pas exclu qu'afin de ne pas perdre sa propre autocratie, l'Arménie quittera un jour le Conseil de l'Europe. En même temps il a indiqué qu'étant suspendu du droit de vote, l'Arménie perdra son autorité et " la délégation arménienne sera traitée en tant que délégation qui ne vaut rien ".

Évoquant l'activité des membres de la délégation arménienne à l'APCE, il a indiqué que ces derniers ne se révoltent pas contre les décisions de l'Assemblée. " Nos délégués ne déclarent pas publiquement que par la menace des sanctions adressées à l'Arménie, le Conseil de l'Europe applique des normes doubles ", a dit R. Petrossian. Selon lui, les membres de la délégation, excepté Armen Roustamian, travaillent mal et devraient être remplacés.

Selon R. Petrossian, la fraction d'opposition "Héritage" (Jarangoutiun) travaille également très mal. Selon lui, en outre de critiquer et d'empêcher, cette dernière ne fait rien de bon à l'AN.

Lyudmila Sargssian

Dans la question des prisonniers politiques les autorités arméniennes ne savent pas que faire ? En amnistiant les activistes détenus, les autorités sont tombées dans un malheur, et, en les tenant en état d'arrestation, dans un autre. Un tel point de vue a été exprimé par Lyudmila Sargssian, dirigeante du Parti Hntchak social-démocratique (PHSD), lors de son interview accordée au correspondant de Noyan Tapan.

Selon elle, à l'encontre de la visite des co-rapporteurs de la Commission de suivi de l'APCE aux questions d'Arménie, John Prescott et Georges Colombier, " les autorités ont essayé de faire un quelconque geste ", accordant une amnistie à 9 personnes détenus par l'affaire du 1er mars. Cependant, selon L. Sargssian, la plupart des amnisties sont des pillards de magasins et des personnes qui ont fait l'insolent le 1er mars sur commande des autorités.

En évoquant les auditions du 29 janvier de la question d'Arménie à



l'APCE, la dirigeante du PHSD a prévu que les autorités n'éviteront pas les sanctions. " Je le dis avec douleur car en raison des sanctions le rating de notre pays sera également mis en danger. Cependant, les autorités doivent comprendre qu'elles aussi, elles subissent un châtement ", a conclu L. Sargssian.

Des questions liées à la mise en œuvre des résolutions 1609 et 1620 de l'APCE ont été abordées lors de la rencontre du 15 janvier des co-

rapporteurs avec le président arménien Serge Sargssian. Selon le communiqué accordé à Noyan Tapan par le Service de presse du président de la RA, S. Sargssian a réaffirmé la décision des autorités arméniennes dans la question de la mise en œuvre des dispositions des résolutions.

S. Sargssian a remercié les co-rapporteurs pour leur visite en Arménie avant la séance plénière de l'APCE. Il a souligné que l'approfondissement ultérieur de la démocratie résultait juste des intérêts d'Arménie, en évaluant le rôle du Conseil de l'Europe dans cette direction.

Le même jour les co-rapporteurs ont été reçu par Arthur Baghdassarian, le secrétaire du Conseil de sécurité nationale. Selon le Service de presse du Conseil de sécurité nationale de la RA, des questions liées à la mise en œuvre des résolutions 1609 et 1620 de l'APCE ont été discutées lors de la réunion.

A. Baghdassarian a indiqué qu'un progrès considérable a été accompli dans la mise en œuvre des résolutions 1609 et 1620. Selon lui, l'Arménie a adopté le chemin des réformes, et l'objectif des autorités est d'approfondir ces réformes. Il a indiqué que l'application des sanctions contre l'Arménie à la session de janvier de l'APCE pourrait faire sortir le pays du chemin des réformes, donc on s'attend à ce que l'APCE prenne une position équilibrée.

Le budget de l'Etat d'Arménie a considérablement augmenté en janvier - novembre 2008

Par Samvel Sargssian

En janvier - novembre 2008 les revenus du budget de l'Etat de la RA ont fait de plus de 695,3 milliards de drams (de plus de 2 milliards 273,7 millions de dollars), et les dépenses ont fait 673,1 milliards de drams. L'accomplissement de 90,4% et 84,7%, respectivement, des indices de programme annuels a été assuré. Selon le Service de presse du ministère des Finances de la RA, par rapport à la même période de l'année précédente, les revenus du budget de l'Etat ont augmenté de 19,1% soit de plus de 111,6 milliards de drams, les

dépenses ont augmenté de 24,3% soit de 131,4 milliards de drams. Avec cela, les impôts ont augmenté de 21,3% soit de 100,9 milliards de drams, les paiements de l'assurance sociale obligatoire ont augmenté de 18,4% soit de 14,4 milliards de drams, les subventions officielles ont augmenté de 93,6% soit 1,7 milliards de drams, les autres revenus ont diminué de 17,6% soit de 5,4 milliards de drams. Ainsi, le poids des impôts a augmenté d'un point de 1,5%, celui des subventions officielles, d'un point de 0,2%. Les poids des paiements de l'assurance sociale obligatoire et des autres revenus ont diminué, de 0,1% et de 1,06%,

respectivement. La partie considérable des revenus du budget de l'Etat - 79,5%, a été formé à compte des recettes fiscales, 2,9% - à compte de l'impôt de l'Etat, 13,3% - des paiements de l'assurance sociale obligatoire, 0,5% - des subventions officielles, et 3,7% - à compte d'autres revenus. En conformité avec l'alinéa 18 de l'article 9 de la loi de la RA sur le budget de l'Etat 2008 de la République d'Arménie, les ressources des fonds extrabudgétaires des administrations publiques ont été également incluses dans le budget de l'Etat. Les revenus ont représenté environ 15 milliards de drams.

Le programme de gazéification de 2008 en Arménie a été accompli de 115,4%

Par Gayané Melikian

En date du 1er janvier 2009, le système du gaz d'Arménie compte 573.955 abonnés. Selon le site Web officiel de la société ArmRusgazprom, au lieu de 50.000 abonnés prévus par le programme de gazéification de 2008, 57.686 abonnés ont été liés au système du gaz, soit le programme a été réalisé de 115,4%. Le nombre d'abonnés a progressé de 6.952 en décembre. Les

travaux de la gazéification de 109 objets ont été complètement accomplis. Par le programme, les investissements annuels ont atteint 3,2 milliards de drams soit environ 10,4 millions de dollars.

Selon la même source, lors de la consultation du 10 janvier, Karen Karapétian, directeur général et président du conseil d'administration de la société ArmRusgazprom, a évalué comme positif les programmes

mis en œuvre en 2008. Il a également indiqué qu'en 2009, les programmes devraient être mis en œuvre avec une plus grande efficacité, en prêtant une attention particulière à la qualité des services fournis et à l'amélioration du système de gestion.

Depuis le 1er janvier 2009 la consommation quotidienne moyenne du gaz naturel en Arménie a fait 9 millions de mètres cubes.

Deno Gold Mining Company ne se vend pas

Par Armen Davtian

Robert Falleta, directeur général de Deno Gold Mining Company, ancienne usine d'enrichissement de minerai de Kapan, a nié l'information que "Dandee Precious Metals" n'est pas en bon état financier et que Deno Gold Mining Company prévoit de le vendre. "En tant que directeur général, je l'entends parler pour la première fois. Je serais le premier à informer au sujet de

cela", a-t-il dit.

60% des employés de l'usine est en chômage forcé. On n'exporte pas de minerai, l'usine et la mine ne fonctionnent pas. Selon R. Falleta, les employés participent à un cours de formation et aux travaux de l'amélioration de l'usine. Il a été mentionné que les travailleurs en chômage forcé travailleront à tour de rôle : si un employé de la même spécialité est en chômage forcé pendant un mois, alors son collègue travaille,

ce dernier sera en chômage forcé le mois prochain.

R. Falleta l'a trouvé difficile de dire ce qui aura lieu dans 3 mois. "La vérité est que personne ne peut dire ce qui aura lieu en 2009. À moins que la situation économique change dans le monde, la remise en service de l'usine peut être retardée. Mais nous avons des projets et nous travaillons dans cette direction", a déclaré le directeur général de la société.

Par le niveau des libertés économiques l'Arménie est 31e parmi les 179 pays

Par les résultats d'une recherche annuelle menée par l'organisme américain "Heritage Foundation" et le quotidien "Wall Street Journal", par le niveau des libertés économiques l'Arménie se classe 31e parmi les 179 pays du monde. Comme la radio Liberté rapporte, il n'y a pas de grands changements dans les indices d'Arménie par rapport à l'année précédente.

Les auteurs de recherches évaluent tous les Etats à l'échelle de 100 points, tenant en compte 10 indices, relatifs aux investissements, aux affaires, à la corruption dans les pays en question.

Cette année Arménie a reçu 69 points contre les 70 points de 2008. Par conséquent, notre pays se trou-

ve dans le groupe des pays à l'économie modérément libre, occupant le rang le plus élevé parmi les pays de la CEI. Par le niveau des libertés économiques la Géorgie a occupé la 32e place, l'Azerbaïdjan - 99e, alors que la Russie est au 146e rang.

Quant aux indices concrets, basés sur les données statistiques officielles et les dispositions dans les actes législatifs sur l'économie nationale, les analystes américains hautement évaluent l'environnement des affaires formé en Arménie. Et si l'Arménie a enregistré des indices assez élevés dans la réalisation des investissements, l'assurance de l'administration de l'impôt et le libre mouvement de la

main-d'œuvre, donc, selon les experts américains, les côtés faibles du pays sont les volumes de la corruption et de l'inviolabilité du droit de propriété privée, avec respectivement 35 et 30 points.

L'Arménie, avec la Géorgie et la Lituanie, a été précisée en tant qu'un des pays aux indices économiques les plus impressionnants. Le rapport indique que pendant les 13 dernières années ces trois pays ont dépassé la plupart des Etats du monde par leurs indices économiques. Selon les auteurs du rapport, de 1996 à 2008, la croissance moyenne du PIB par habitant est de 8% en Arménie, Géorgie et Lituanie.

galement seront abordés avec les participants de la rencontre : l'énergie et la sécurité, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, l'influence du conflit de la Géorgie sur la région, la situation régnante dans la question du conflit du Haut-Karabagh ainsi que d'autres questions d'intérêt territorial.

La visite est une possibilité favorable pour évaluer les événements tenus dans le Caucase du Sud, ainsi que les réformes politiques et économiques de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan. D'autres thèmes

Début à la page 1

sphères de commerce, de manœuvrabilité qui est plus important actuellement, de se servir des moyens de la hausse du niveau de notre sécurité énergétique et des partenaires. Les relations particulières avec l'UE présentent une proposition aux pays qui ont choisi le chemin des réformes, en particu-

"Ani-Tour"



L'Agence de Voyage organise des tours de 7 à 9 jours en Arménie historique

Pour information, contactez (091) 203-206 ou (094) 203-206, écrivez-nous par info@anitour.org ou bien visitez-nous à Erévan, rue Isahakian 28, chambre No 20

Ne manquez pas cette opportunité exclusive et réalisez vos rêves.

Aucun Français n'est seul à l'étranger

Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMENIE!

Votez pour nos sénateurs!
Nombreux avantages-conseils,
assurances maladie!



BP 7 - EREVAN 0010
Email: contact@ufe-am.com
Tél: 091 512606 - 093 630621
www.ufe-am.com

A YEREVAN-CENTRE

APPARTEMENTS-RESIDENCE YEZEGUELIAN

Prix à la semaine - 250 Euros

DANS LE PARC DE L'HOTEL CONGRESS
YEREVAN: 3749-3-672452 et 3749-1-739191
e-mail: yezeguelian@aol.com
Fax: 010-542-518

BUREAU A PARIS
34 A. Champs-Élysées
Tél: 01-43-59-65-19



La BCA a diminué le taux de refinancement de 0,25% le fixant à 7%

Par Samvel Sargssian

Lors de la séance du 13 janvier 2009, le Conseil de la Banque centrale de la RA a diminué le taux de refinancement de 0,25% et l'a fixé à 7%.

Selon le Service des relations publiques de la BC de la RA, une inflation de 0,1% a été enregistrée en décembre par rapport au mois de novembre 2008, et l'inflation de 12 mois a diminué de 1,4% et a fait 5,2%. La cible d'inflation a été assurée.

Le Conseil de la BC a enregistré que, conditionné par les tendances conservées de la réduction des taux de croissance économique mondiale, les pressions d'inflation extérieures ont continué à affaiblir en décembre 2008. Ces développements ont continué à se manifester sur les

marchés internes des denrées alimentaires et des produits non alimentaires, aboutissant à la diminution considérable des taux d'inflation générale.

Selon le Conseil de la BC, malgré les incertitudes existantes dans les développements ultérieurs externes et internes, l'environnement de la chute des prix externe formé suite à la réduction de la demande mondiale et l'impact de ce dernier sur les prix internes sera également conservé dans la période prévue, où la diminution des taux d'inflation portera un caractère continu. Par conséquent, le Conseil de la BC a trouvé rationnel de continuer la politique de l'assouplissement des conditions monétaires, contribuant de sorte au maintien des taux de croissance économique dans le secteur à long terme.

Mécontent des critiques turques sur Gaza, Israël pourrait reconnaître le génocide arménien



De Harut Sassounian
Édité par The California Courier
Éditorial de Sassounian du jeudi 15 janvier 2009

Furieux du ton mordant des condamnations de la Turquie au sujet des attaques militaires menées par Israël sur Gaza, des responsables israéliens et des analystes politiques turcs évoquent à présent la possibilité que Tel Aviv se venge soit en reconnaissant le génocide arménien soit en refusant d'aider les Turcs à faire du lobbying pour bloquer une résolution sur le génocide au Congrès américain.

Ce tour inattendu pris par les événements est une réponse aux vives critiques continues du Premier ministre turc Recep Erdogan qui accuse Israël de "perpétrer des actions inhumaines qui le mèneront à une autodestruction. Tôt ou tard Allah punira ceux qui transgressent les droits des innocents." Erdogan a qualifié l'offensive israélienne sur Gaza de "sauvagerie" et de "crime contre l'humanité." Il a également refusé de répondre aux appels du Premier ministre israélien Ehud Olmert et il a rejeté une requête du Ministre israélien des Affaires étrangères Tzipi Livni de venir à Ankara.

Au départ, Israël avait minimisé l'importance des commentaires hostiles en provenance de la Turquie. Le site israélien DEBKAFile à Jérusalem, a indiqué "qu'une crise profonde dans les relations turco-israéliennes semblait être la première victime stratégique des attaques israéliennes visant à faire cesser la campagne de tirs de roquettes du Hamas." Un responsable du Ministère israélien des Affaires étrangères a dit à l'ambassadeur turc en Israël que des mots si durs

étaient "inacceptables" entre nations amies. Un autre responsable israélien a ajouté : "Il serait nécessaire d'évaluer les dommages causés à cette relation par les commentaires [d'Erdogan]."

Dans son numéro du 5 janvier, le Jerusalem Post a accru les ennus israéliens en remettant en question la crédibilité des jugements portés par la Turquie sur d'autres pays : "Tout bien considéré, nous ne sommes pas convaincus que la Turquie ait acquis le droit de sermonner les Israéliens sur les Droits de l'Homme. Pendant que le monde a les yeux fixés sur Gaza, l'aviation turque a bombardé des positions kurdes dans le nord de l'Irak. Au cours des années, des dizaines de milliers de personnes ont été tuées alors que le PKK poursuivait sa campagne d'autonomie vis-à-vis de la Turquie. Les civils kurdes en Irak se plaignent constamment du fait que les raids militaires aériens menés par Ankara touchent des zones de civils, où il n'existe aucune activité du PKK. Le prochain gouvernement israélien devra évaluer si Israël peut accepter comme médiateur un pays qui parle, bien que de façon elliptique, de notre destruction. Entre-temps, si la Turquie persiste dans son attitude inéquitable, dans sa rhétorique anti-israélienne, le Ministère des Affaires étrangères pourrait envisager de rappeler notre ambassadeur à Ankara pour consultations."

Finalement, le député israélien des Affaires étrangères, Majalli Whbee, a invectivé avec colère le Premier ministre de la Turquie. Whbee a été cité par plusieurs médias turcs : "Erdogan dit qu'un génocide a lieu à Gaza. Nous [Israël] reconnaitrons alors les événements arméniens comme étant un génocide." Whbee, membre de la Knesset et proche confident du Premier ministre Olmert, a fait la déclaration suivante pour

lancer un avertissement à la Turquie : "Nous, en tant qu'État d'Israël, espérons que les déclarations du Premier ministre Erdogan n'endommageront pas nos relations. Mais si la Turquie ne se comporte pas équitablement, cela aura des conséquences."

S'il est peu envisageable qu'Israël change sa position de longue date qui est de refuser de reconnaître le génocide arménien, le pays pourrait décider de ne pas satisfaire les requêtes turques à l'avenir, c'est-à-dire que les organisations juives américaines fassent du lobbying contre la résolution sur le génocide arménien au Congrès.

Le commentateur Yigal Schleifer a expliqué dans un article sur EurasiaNet qu'Erdogan pourrait "se retrouver en train de marcher sur une corde raide si la Turquie veut se distancer d'Israël. Ankara a longtemps dépendu d'Israël, qui lui



a ouvert la voie à Washington, et des organisations juives américaines qui ont très souvent agi comme une sorte de lobbying de substitution pour la Turquie à Washington. Dans le passé, les organisations juives ont été des instruments servant à aider la Turquie à bloquer les efforts d'introduction de résolutions reconnaissant le génocide arménien de 1915, au Congrès. Il existe une colère réelle envers Erdogan à Capitol Hill et parmi ceux qui ont suivi la Turquie à Washington', a déclaré un consultant de

Washington qui suit attentivement les affaires turques. 'Personne ne menace de quoi ce soit en ce moment, ou personne ne sait quelles seront les répercussions, mais cela aura un effet.' Le consultant ajoute : 'Le sentiment est qu'Erdogan a utilisé beaucoup de bonnes volontés.'

Le journal turc Hurriyet, dans son numéro du 9 janvier, a essayé de minimiser les conséquences de la colère turque envers Israël, en déclarant qu'Israël espère que "le lobby juif aux États-Unis... s'assurera, grâce à son influence sur des questions telles que bloquer des résolutions sur le génocide arménien, que la Turquie rentrera dans les rangs... Il est suggéré que si la Turquie ne rentre pas dans les rangs, ce même lobby la punira en refusant de l'aider sur ce point, ou même en s'assurant que les résolu-

tions sont adoptées." L'éditorialiste Barcin Yinanc a décrit dans Hurriyet la situation absurde dans laquelle se trouveront les responsables turcs dans quelques mois : "Lorsque le mois d'avril arrivera, je peux m'imaginer le gouvernement [turc] demandant à son ambassadeur en Israël de mobiliser le gouvernement israélien pour stopper les initiatives arméniennes au Congrès américain. J'entends déjà des Israéliens dire à l'ambassadeur turc d'aller discuter avec le Hamas pour faire du lobbying au Congrès. Les com-

mentaires acerbes d'Erdogan contre Israël ne sont certainement pas passés inaperçus en Israël... Je suis sûr que le gouvernement israélien ainsi que le lobby juif aux États-Unis n'oublieront pas ces déclarations."

Les responsables turcs ne désirent peut-être pas se souvenir du fait que la dernière fois qu'ils ont énervé un important député juif-américain, il s'est vengé en soutenant l'action au Congrès sur le génocide arménien. Le député Tom Lantos, un survivant de l'holocauste et un féroce opposant à la reconnaissance du génocide arménien, a surpris tout le monde en 2005 en votant en faveur de la résolution sur le génocide arménien, devant le Comité des Relations internationales de la Chambre. Lantos a fait savoir qu'il avait soutenu la résolution arménienne afin de donner une leçon aux Turcs qui n'avaient pas soutenu les USA à la veille de la guerre en Irak.

Au cours des jours qui viennent, les relations entre la Turquie et Israël pourraient se détériorer davantage, car des hommes politiques turcs, des journalistes et des responsables d'organisations non-gouvernementales ont demandé à Erdogan d'aller au-delà des mots et d'expulser l'ambassadeur israélien d'Ankara, de rappeler l'ambassadeur turc à Tel Aviv, d'annuler tous les accords militaires et économiques avec Israël, et d'interdire aux pilotes israéliens d'utiliser l'espace aérien turc. Erdogan devra peut-être avoir recours à de telles actions punitives pour apaiser la colère anti-israélienne largement répandue dans une bonne partie de l'opinion publique turque, avant les élections locales qui sont cruciales pour son parti au pouvoir.

©Traduction C.Gardon pour le Collectif VAN - 15 janvier 2009 - 07:20 - <http://collectifvan.org/>

Le bureau de l'OSCE à Erévan a présenté les résultats de l'étude sur les personnes qui retournent en Arménie

Le 15 janvier, le bureau de l'OSCE à Erévan a présenté les résultats de l'étude approfondie sur le retour des personnes en Arménie et les défis de réintégration. L'étude a été préparée en arménien et en anglais.

L'étude donne une idée précise sur les processus de réintégration et de migration vers l'Arménie et a pour objectif d'aider au processus de la réforme et de la révision de la législation et de la politique migratoire en Arménie", a dit Sven Holdar, responsable des projets de démocratisation du Bureau de l'OSCE à Erévan.

En raison de l'analyse réalisée sur la base des interviews menées avec les migrants, il s'est éclairci que les migrants de 2002 à 2007 ont été principalement des travailleurs immigrés la plupart

desquels est parti pour la Russie. La partie écrasante a retourné en Arménie au moins une fois, cependant, ces visites ont été temporaires.

30% environ des migrants auraient été des chômeurs, s'ils avaient décidé de rester en Arménie. Les résultats montrent également que de plus de problèmes, concernant la réintégration des migrants, émergent de la non-conformité de leurs attentes et de la réalité.

Selon le communiqué du bureau de l'OSCE à Erévan, cette étude a été préparée par l'ONG "Technologies sociales progressistes", avec le soutien du bureau de l'OSCE et la participation active de l'Agence de migration du ministère de la gestion territoriale de la RA.

Le côté géorgien prétend les églises arméniennes

Par Arev Hakobian

Le côté géorgien n'a aucun fondement à revendiquer les 10 églises se trouvant dans le territoire arménien, a dit l'historien Samvel Karapétian, lors de la conférence de presse du 14 janvier. Il a indiqué que selon le côté géorgien, ces dix

églises sont géorgiennes comme sur les murs il y a des inscriptions géorgiennes. Cependant, selon S. Karapétian, cette circonstance ne peut pas se servir de base pour considérer ces églises comme géorgiennes.

S. Karapétian a précisé que les églises ont été construites par les

princes arméniens. "Il y a plusieurs églises arméniennes sur les mur desquelles il y a des inscriptions en d'autres langues. En particulier, l'inscription de l'Eglise Sainte-Vierge au village de Khatchen d'Artsakh est en russe, et l'Eglise Sainte-Mère à Marseille a une inscription française", a-t-il dit.

Selon le rapport de Freedom House, l'Arménie et le Haut-Karabagh sont des pays "partiellement libres"

Selon le rapport "La liberté dans le monde entier - 2009" de l'association internationale "Freedom House", l'une des crises sérieuses de l'assurance des droits civils et politiques a été enregistrée en Arménie en 2008 depuis son indépendance. En tant qu'un événement principal sont indiqués les présidentielles du 19 février et les événements qui l'ont suivi.

Christopher Walker, directeur du département des recherches de Freedom House, a déclaré à la

radio Liberté que le rating des droits politiques d'Arménie avait enregistré une chute. Selon lui, cela est tout d'abord conditionné par les événements postélectorales suite auxquels 10 personnes sont morts, une centaine de personnes ont reçu des lésions et ont été arrêtées, des poursuites ont été dirigées contre une dizaine de personnes.

Par l'indice "des libertés politiques", l'Arménie a maintenu ses 4 points et, elle est de nouveau

considérée comme pays "partiellement libre".

Selon Ch. Walker, en Arménie, les protagonistes des autorités ont éliminé de l'arène toutes les forces politiques.

Dans la partie "territoires litigieux", le rapport évoque également le Haut-Karabagh, qui a 5 points par les indices des droits politiques et les libertés civiles, et est considéré "partiellement libre".



Directeur Général: Tigran Haroutiunian
Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatryan
Traductrice: Nona Petrossian
Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan
Mise en Forme: Hayk Hovhannissian

Editeur: Noyan Tapan SARRL
N°28 Rue Isahakian, Erévan, 0009
République d'Arménie
Date et N° de Régistre:
15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1000 copies
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18
E-mail: contact@nt.am
URL: www.nt.am

Offre d'emploi

Noyan Tapan cherche des jeunes spécialistes pour les emplois vacants suivants:

- Responsable de vente
- Responsables de marke-ting
- Directeur de l'hébdomadaire
- Agent publicitaire

La formation professionnelle est obligatoire. Le recrutement s'effectue par concours.

L'édition Française de Noyan Tapan L'essentiel est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguelian.